

**Annexe R6 - Services offerts dans les CSSS pour favoriser la vaccination VPH des adolescentes visées par le programme mais qui ne sont toujours pas vaccinées - Québec, 2008-2009 et 2009-2010<sup>1</sup>**

Services pour favoriser la vaccination VPH des filles visées mais non vaccinées	CSSS	
	n	%
Vaccination offerte lors de la visite actuelle (n=28)	25	89
Suggestion de prise de rendez-vous pour vaccination ultérieure (n=27)	25	93
Référence à une autre clinique au CSSS (ex.: clinique jeunesse, soins courants, santé-voyage) (n=28)	18	64
Note mise dans le dossier ou autocollant apposé sur le dossier (n=27)	7	26
Inclusion à une liste de patients non vaccinés à relancer (n=28)	5	18
Autres (n=28) :	4	14
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GMF réfère aux infirmières scolaires / clinique jeunesse.</li> <li>▪ Le service de vaccination est en étroite collaboration avec le service de santé sexuelle. Les refus sont notés dans I-CLSC.</li> <li>▪ Référence à une école secondaire si période de vaccination.</li> <li>▪ Référence du médecin à la clinique de vaccination.</li> </ul>		

<sup>1</sup> Aucune différence selon les zones territoriales (Test de khi-carré de Pearson) à l'exception des références à une autre clinique au CSSS qui sont faites en plus grande proportion en zone urbaine.  
Source : Enquête auprès des responsables de CSSS (automne 2010).